

SCI Michel THOMAS

De: Guillerand Hervé [herve.guillerand@wanadoo.fr]
Envoyé: vendredi 4 mai 2018 15:11
À: jean.guillerminet@dgl.fr
Cc: didier.thomas78@gmail.com; eric.thomas78000@gmail.com; SCI Michel THOMAS
Objet: SCI MICHEL THOMAS

Cher Monsieur,

Merci de votre envoi qui permet d'évaluer les parts.

Pour l'actif, on peut retenir 6 390 500 €
(6 414 000 € + 6 367 000 €)/2

Pour le passif, les comptes courants familiaux ne sont plus pris en compte pour l'IFI, reste :

- Les emprunts divers : 164 807 € (dépôts de garantie)
- Les dettes diverses : 13 546 €
- Les taxes TVA : 4 988 € (+ taxes foncières)
- Taxe foncière : 25 000 €
- Autres dettes : 9 489 €

217 830 €

Soit une valeur nette d'environ : 6 390 500 € - 218 000 € = 6 172 500 €

Soit valeur de la part : 6 172 500 € / 1 500 parts = 4 115 € pour un usufruit ou une pleine propriété

Cordialement

Hervé GUILLERAND



Garanti sans virus. www.avast.com